



# COMPTE-RENDU CGT

## COMMISSION DE SUIVI

### GPEC N°3 DU 09/11/2021

- Refus catégorique de la direction. de positionner les AMP au coefficient 335 et d'ouvrir une négociation d'avenant des primes d'inconvénients.
- La présentation de la fiche de poste du technicien référent (coeff285) a été faite en bilatéral. 2 techniciens référents (coeff285) du secteur chimie ont été validés, effet rétroactif depuis leur date de validation au poste sera fait sur la paie de novembre.
- Deux formations de techniciens référents restent à terminer.
- **La direction est en carence pour former les 4 conducteurs DO, elle doit rencontrer les salariés concernés !!!**
- Aucune présentation du nombre de salariés, dont les réajustements sont prévus sur la paie de novembre, des coefficients (190+,215,215+,240,240+ et 255).

**La CGT sera vigilante sur les versements qui doivent être opérés sur la paie de novembre et se mobilisera pour que chaque salarié ne soit pas oublié.**

- Evolutions globales opérées en 2021 :

Coefficient	Nombre de salariés
190+	16
215	7
215+	9
240	8
240+	5
255	9
255+	4

Coefficient	Nombre de salariés
270	7
270+	7
285	3
305	9
305+	2
335	1
365	3

**Soit au total depuis la signature de la GPEC :**

**47 changements de coefficient, 43 changements échelon, 1 cadrification et 1 licence pro.**

**Les formations à démarrer en 2022 :**

**Secteur Métal : 16 formations ; Secteur chimie 5 formations.**

**Le montant de l'enveloppe allouée pour la GPEC en 2021 est de 56225€, idem pour 2022.**

**Nouveautés :**

1. Parcours d'intégration révisé sur le site.
2. Projet 2022, transfert de savoir de la maintenance.
3. Projet 2022, lancement d'une promotion de CQP avec ARKEMA (8 à 10 personnes).